

BILAN D'UN PONTIFICAT

Jean Paul II, un pape conservateur et moderne

Au cours de son 96^e voyage, en Azerbaïdjan et en Bulgarie, le pape Jean Paul II, qui vient d'avoir 82 ans, n'a pas pu dissimuler la dégradation de son état de santé. Au point que deux cardinaux ont demandé sa démission. Elu théoriquement à vie, un pape peut néanmoins démissionner, hypothèse prévue par le droit canon — Paul VI l'avait d'ailleurs envisagée en 1965. L'heure est au bilan de ce pontificat qui, malgré ses contradictions, représente avant tout une entreprise de restauration doctrinale et morale de l'Eglise.

PAR FRANÇOIS HOUTART

La vision d'un homme âgé, fatigué, malade et qui malgré tout continue à assumer une tâche écrasante éveille un sentiment de respect, de sympathie ou de pitié. L'attachement de foules immenses et populaires dans un si grand nombre de pays du monde ne cesse d'être impressionnant. Une personnalité alliant de larges connaissances, la maîtrise de nombreuses langues, un comportement sportif, un réel courage physique, une spiritualité profonde, une grande force de conviction et la fidélité dans l'amitié suscite l'admiration. Cependant, un bilan exige d'autres perspectives, un autre type d'analyse.

Retracer quelques-unes des lignes de fond du pontificat de Jean Paul II n'est pas une entreprise simple, vu le nombre d'années passées au gouvernement de l'Eglise catholique (près d'un quart de siècle), près de cent voyages internationaux, une douzaine d'encycliques, d'innombrables discours, tant de personnages rencontrés, des béatifications et des canonisations par centaines. Et tout cela à une époque de l'histoire qui a vu le consensus de Washington (1) orienter l'économie mondiale vers le néolibéralisme avec ses catastrophes sociales, le mur de Berlin s'écrouler, la pensée unique s'imposer et les mouvements de protestation fleurir à l'échelle mondiale, sans parler de l'attaque terroriste contre les États-Unis ni des guerres renforçant l'emprise du système mondial dominant.

La mission que se donna Jean Paul II en accédant à la tête de l'Eglise catholique était double : restaurer une Eglise ébranlée par le concile Vatican II et en renforcer la présence dans la société pour qu'elle puisse réaliser sa tâche d'évangélisation.

Le cardinal Karol Wojtyła fut un membre actif du concile Vatican II (2). Partisan d'une modernisation de l'image de l'Eglise catholique, il appuya bien des réformes adoptées par l'assemblée des évêques. De sa Pologne natale, il observa néanmoins avec inquiétude les conséquences du concile sur une Eglise qui se réformait en profondeur, non sans traumatismes et conflits internes. Proche de l'Opus Dei (3), qui l'avait abrité pendant plusieurs de ses voyages à l'étranger, il jeta un œil réprobateur non seulement sur certains excès liturgiques (introduction de textes ou de musiques profanes, entre

autres), mais aussi sur de nombreuses applications concrètes des décisions conciliaires. Il était renforcé dans ses convictions par son appartenance au catholicisme polonais, solide mais souvent simpliste dans son contenu, vigoureux dans sa spiritualité marquée par le culte rendu à la vierge Marie, rigide dans sa morale, culturellement hégémonique dans sa société, ciment de la nation et âme de la résistance au communisme. Tout allait conduire l'élu du conclave à une restauration doctrinale, morale et institutionnelle de l'Eglise catholique (4).

Sur le plan doctrinal, presque tous les sujets ont été abordés, par lui-même ou par les organes du Saint-Siège : la foi, le magistère ou l'autorité doctrinale de la hiérarchie ecclésiastique, la collégialité entre les évêques pour le fonctionnement de l'Eglise universelle, la liturgie, le sacerdoce, le rôle des femmes dans l'Eglise, l'oecuménisme ou les relations entre Eglises chrétiennes, les religions non chrétiennes, la doctrine sociale... Précisions intéressantes y côtoient mises en garde, rappels doctrinaux et même condamnations explicites. Autant de coups de frein, accompagnés de mesures disciplinaires de plus en plus contraignantes, en lieu et place de l'accompagnement pastoral d'un difficile processus de réformes pour que l'Eglise puisse mieux transmettre le message de l'Evangile dans un monde complexe.

Ainsi les adaptations liturgiques entamées dans plusieurs Eglises locales de l'Asie, et notamment en Inde, en vue d'une expression culturelle plus adaptée de la foi, furent-elles interrompues. Le document *Dominus Jesus*, concernant la fonction salvatrice universelle de Jésus, mit fin à la tentative de repenser le rapport avec les grandes religions de l'Orient : ce texte fut interprété par certains responsables religieux ou politiques asiatiques comme une justification du prosélytisme dans des sociétés récupérant avec peine leur identité culturelle, notamment par le biais de la religion. Plusieurs théologiens subirent des condamnations, des interdictions d'enseigner ou de publier, et l'un d'entre eux, le Sri-Lankais Tissa Balasuriya, fut excommunié pour avoir publié un livre trop ambigu sur la virginité de Marie et sur le concept de péché originel.

Certes, en matière de rapports avec les autres confessions chrétiennes et les autres religions, il y eut quelques manifestations impressionnantes, comme les rencontres d'Assise en 1986 et 2002, le jeûne du dernier jour du ramadan en 2001, etc. Mais l'intransigeance doctrinale et les obstacles à des collaborations plus institutionnelles, notamment avec le Conseil oecuménique des Eglises, posèrent des limites infranchissables à certaines avancées. Les demandes de pardon pour les fautes de membres de l'Eglise catholique — au temps des croisades, de l'Inquisition ou encore pour des comportements racistes ou antisémites — ne remirent jamais en cause les responsabilités de l'institution elle-même (5).

La collégialité épiscopale, un des points forts du concile Vatican II, fut clairement subordonnée par Jean Paul II à l'autorité romaine. Les synodes généraux ou continentaux se transformèrent souvent en chambres d'enregistrement de la ligne pontificale ou en lieux de défilement sans grandes conséquences. Leur document final devait être approuvé par le pape avant publication et, dans plusieurs cas, il fut même modifié (6).

La théologie de la libération fit l'objet d'une répression spécifique. Née en Amérique latine, elle s'exprima aussi en Afrique, surtout parmi les théologiens protestants, en Asie, en Inde, aux Philippines et en Corée du Sud. Réflexion sur Dieu, comme toute théologie, elle prenait pour point de départ la situation des pauvres et des opprimés, explicitant ainsi son caractère contextuel, ce que d'autres courants refusent généralement de faire, voilant ainsi la relativité du discours.

Puisant son inspiration dans l'Evangile, la théologie de la libération exigeait, dans la complexité des situations sociales contemporaines, la médiation d'une analyse sociale pour bien établir son point de départ. Mais cette pensée excédait largement le champ de l'éthique sociale. Avec les yeux des exploités, elle retrouvait le sens de la personne de Jésus, replacée dans le contexte historique de la Palestine de son temps. Elle développait une spiritualité et des expressions liturgiques rendant compte de la vie des

pauvres. Elle jetait un regard sévère sur une Eglise trop souvent compromise avec les pouvoirs opprimants. Elle parlait de libération au présent, comme expression de l'amour de Dieu pour son peuple. Bref, elle était dangereuse pour l'ordre, social comme ecclésiastique.

L'ascension de l'opus Dei

La réaction romaine fut très dure. Il lui était facile d'accuser ce courant théologique de marxisme, parce qu'il se fondait sur l'existence des structures de classes. Une telle perspective, disait le cardinal Joseph Ratzinger, responsable de la Congrégation pour la doctrine de la foi, menait directement à l'athéisme. De nombreux théologiens furent donc interdits d'enseignement et de publication. Les centres éducatifs reçurent l'ordre de prohiber tout enseignement parlant de théologie de la libération. Cette dernière trouva refuge auprès de centres d'études ou de formation œcuméniques et dans des universités laïques. Jean Paul II lui-même, en voyage au Nicaragua en 1996, déclara que la théologie de la libération n'avait plus de raison d'être, puisque le marxisme était mort.

Sur les questions morales, on connaît l'insistance du pape sur le respect de la vie, même avant la naissance, son opposition radicale à l'avortement, à la contraception, au divorce, à l'euthanasie, mais aussi à la peine de mort. Certes, le positivisme scientifique, les pouvoirs économiques à l'origine de véritables génocides, le relativisme d'une certaine pensée postmoderne mettent en danger la vie. Cependant, le refus pontifical de prendre en considération les conditions sociales et psychologiques concrètes des êtres humains, l'attachement à une philosophie de la nature dépassée par les connaissances contemporaines, les conséquences dramatiques de certaines positions dogmatiques (comme dans le cas du sida en Afrique) ont conduit l'Eglise catholique à perdre une bonne part de sa crédibilité.

La doctrine sociale resta un lieu privilégié de l'attention de Jean Paul II. On ne compte plus les documents sur le sujet. Au nom de l'Evangile, c'est très durement qu'il condamna les abus et les excès du capitalisme, dénonçant même, lors de son voyage à Cuba, le néolibéralisme et ses effets pervers. Mais si, dans l'encyclique *Centesimus Annus*, il condamnait le socialisme dans son essence, car porteur d'athéisme, il stigmatisait le capitalisme sauvage pour ses pratiques, et non dans sa logique. Or la référence du même document à une «*économie sociale de marché*» omettait d'indiquer que les mêmes agents économiques de ce modèle adoptent des pratiques «*sauvages*» dans le Sud ou en Europe de l'Est. D'où des appels fréquents et insistants à la «*mondialisation de la solidarité*» ne débouchant pas sur une dénonciation des causes profondes de la pauvreté et des inégalités. D'ailleurs, un des instruments de l'élaboration et de la diffusion de sa doctrine sociale est la commission justice et paix, instaurée par Vatican II : la nomination en son sein comme conseiller, en l'an 2000, de M. Michel Camdessus, ancien directeur du Fonds monétaire international (FMI), suffit à faire douter qu'elle puisse être le porte-parole des pauvres et des opprimés...

Pour mener à bien son projet fondamental, la restauration doctrinale et morale, Jean Paul II avait besoin d'une institution porteuse de ce projet. Sa politique de nominations épiscopales s'orienta dans ce sens. Dans bien des diocèses, les nouveaux évêques entreprirent, sous l'inspiration du Saint-Siège, de contrôler les centres de formation, de démanteler le travail pastoral de leurs prédécesseurs, d'introduire des congrégations religieuses ou des organisations catholiques conservatrices. En Amérique latine, le Conseil épiscopal latino-américain (Celam), à la pointe du renouveau et organisateur en 1968 de la conférence de Medellin pour l'application du concile Vatican II dans le continent, fut peu à peu transformé en organe de restauration. Les conférences épiscopales furent réorientées par le biais des nouvelles nominations. Des centaines de diocèses, dans le monde entier, vécurent de pénibles transitions pastorales débouchant souvent sur des drames personnels chez ceux

qui avaient cru en une Eglise prophétique et en une institution plus humaine. Seuls certains diocèses à la chrétienté plus ancienne et à l'autonomie préservée purent freiner la vague déferlante des nominations conservatrices (7).

En 1982, quatre ans après l'élection de Jean Paul II, l'Opus Dei acquit un statut de prélature personnelle, au-dessus de la juridiction des évêques. Son fondateur fut canonisé en 2002, vingt-sept ans seulement après sa mort. Plusieurs de ses membres accédèrent à l'épiscopat, notamment dans des diocèses importants, et certains au cardinalat. C'est surtout dans l'administration centrale de l'Eglise catholique (la Curie) que son influence se fit sentir. Ses membres occupent des postes importants dans de nombreux secteurs et bénéficient de « promotions » internes. L'« œuvre de Dieu » pourrait jouer un rôle important dans la désignation du successeur du pape actuel.

Jean Paul II renforça également la Curie romaine. Or le maintien d'un tel appareil exige des moyens considérables, que l'apport des fidèles ne parvient pas à assurer. Mais le Saint-Siège dispose d'un patrimoine considérable, grâce notamment aux accords du Latran (1929), par lesquels l'Italie fasciste dédommagea le Vatican de la perte des anciens Etats pontificaux. Ce capital foncier et financier considérable produit d'importants revenus. Mais les institutions bancaires du Vatican ont connu sous ce pontificat des scandales retentissants, dont celui de la banque Ambrosiano (8), qui coûtèrent des centaines de millions de dollars à l'Eglise catholique. Autant d'affaires violemment contraires à l'esprit de l'Evangile, mais dont le public ne sait pas grand-chose : tous les pouvoirs — économiques, politiques, judiciaires et médiatiques — se sont conjurés pour les étouffer, de peur de mettre en danger une instance morale qui constitue, à leurs yeux, une garantie de l'ordre social.

Evêque de Rome, Jean Paul II aurait dû se retirer à 75 ans, comme tous les évêques sont invités à le faire depuis Vatican II : son refus renforça le pouvoir d'une administration de plus en plus conservatrice. Nouveau « prisonnier du Vatican », le pape devint la victime d'une Curie dont les grands ténors, qu'il avait lui-même nommés, allèrent si loin dans la restauration que celle-ci finit par provoquer des réactions croissantes, même dans les milieux modérés de l'Eglise.

La « nouvelle évangélisation » promue par Jean Paul II se caractérisa par deux orientations principales : d'une part, celle de l'Opus Dei, visant à évangéliser par le pouvoir en faisant de la spiritualité un signe d'excellence sociale ; et, de l'autre, celle des divers mouvements charismatiques, exigeants pour les comportements personnels, valorisant l'affectif, mais généralement peu enclins à intégrer une dimension sociale. En revanche, les communautés ecclésiales de base, nées en Amérique latine, caractérisées par la prise de parole des pauvres et l'autogestion, furent marginalisées et parfois même détruites : on déplaça les prêtres les conseillant, on leur interdit l'accès aux locaux paroissiaux et l'on en créa même parfois de nouveaux groupes sous le même nom, sous l'égide cléricale.

Quant au rôle des laïcs dans l'Eglise, bien que valorisé dans les textes, il fut largement relégué à un niveau subalterne, sauf quand il s'agissait d'organisations inconditionnelles, telle l'Opus Dei. En revanche, exemple frappant, la Jeunesse ouvrière chrétienne internationale (JOCI), pourtant soutenue par plusieurs conférences épiscopales, se vit marginalisée, son statut d'organisation internationale catholique abrogé et une fédération concurrente créée de toutes pièces. Ces tendances s'inscrivent dans un contexte d'éclatement culturel typique, que reflètent les courants philosophiques comme une partie des sciences humaines, de la production artistique et de la quête religieuse, et dans laquelle l'accent est mis sur l'individu. Paradoxalement, l'époque est marquée à la fois par la prédominance du marché et par un raidissement autoritaire à la tête des institutions.

Les nombreux voyages de Jean Paul II à travers le monde révélèrent, certes, son énergie peu commune ; ils furent très appréciés par de nombreux milieux populaires, surtout dans le Sud, mais aussi — logiquement — en Pologne et, en général, par les noyaux catholiques fervents. Cependant, plus que de prendre vraiment contact avec la réalité des lieux visités, il s'agissait surtout de diffuser la

pensée romaine. L'événement prit le pas sur le message. Si les visites pontificales soulevèrent l'émotion en tant que célébrations collectives, elles débouchèrent le plus souvent sur un renforcement de l'aile conservatrice du catholicisme. La restauration de l'Eglise catholique, après le concile Vatican II, se traduisit donc, pour Jean Paul II, par une solidité doctrinale redéfinie, un code moral sans failles et une autorité se voulant indiscutable, au service d'un projet conservateur sur le fond et modernisé dans la forme. Une telle orientation lui apparaissait nécessaire pour affronter les forces hostiles de la société. C'est pourquoi il prit Pie XII pour référence et ouvrit son procès en béatification — tout comme celui de Jean XXIII, que la *vox populi* avait depuis longtemps placé sur les autels.

Dans *Gaudium et Spes* (9), Vatican II envisageait le rôle de l'Eglise comme inspiration morale et non comme exercice d'un pouvoir. Vouloir partager les joies et les espérances de l'humanité semblait relever d'un optimisme à la limite du réalisme, mais c'était le fruit d'une inspiration programmatique. Le nouveau pape allait rapidement la traduire en un double affrontement contre les forces hostiles au message chrétien : le communisme athée, puis le sécularisme occidental.

Eradiquer le communisme athée

Traditionnelle, la lutte contre le communisme avait été renforcée par la proclamation de l'athéisme comme « religion d'Etat » dans les pays de l'Est, mais aussi, plus concrètement, par la répression des libertés et les persécutions religieuses. Pour Jean Paul II, guidé par l'expérience polonaise, il fallait mobiliser les catholiques pour éradiquer le communisme. Cela devait se manifester à l'intérieur de l'Eglise, d'où la condamnation de la théologie de libération, mais aussi à l'extérieur, par une action directe.

Là où le communisme restait au pouvoir, il encouragea la création d'un contre-pouvoir. D'où les visites en Pologne, qui permirent une mobilisation religieuse ainsi qu'un appui à Solidarnosc — y compris sur le plan financier, via Ambrosiano. Là où il était en passe de prendre le pouvoir, il fallait enrôler les catholiques dans un front d'opposition. D'où, au Nicaragua, en 1983, l'affrontement avec le Front sandiniste.

Dans son homélie à Managua, le pape condamna l'Eglise populaire et le « faux oecuménisme » des chrétiens engagés dans le processus révolutionnaire. Et il appela à l'unité sous la bannière d'un épiscopat particulièrement réactionnaire (l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, sera nommé cardinal après la visite pontificale). Cette attitude entraîna une forte répression ecclésiastique et créa un profond désarroi parmi les chrétiens des milieux populaires, venus célébrer à la fois leur révolution et la visite de leur pape.

Le voyage à Cuba se situa dans la même veine. Dans l'esprit de Jean Paul II, l'île était le dernier bastion du communisme en Occident, mais en bout de course. L'agressivité n'était plus de mise. L'état de santé du pape ne la lui permettait guère non plus. La révolution cubaine étant, à ses yeux, une parenthèse dans l'histoire, il ne la mentionna pas : il ne souligna que ses effets, tous négatifs. A son retour à Rome, Jean Paul II déclara que sa visite produirait les mêmes effets qu'en Pologne dix ans plus tôt. La lutte anticommuniste ne réclamait pas seulement une Eglise forte et disciplinée, mais elle exigeait aussi une alliance avec d'autres forces économiques et politiques. D'où les nombreuses compromissions avec le pouvoir nord-américain, dont plusieurs organisations catholiques, en Europe et à Rome, canalisèrent les fonds officiels et secrets en faveur de Solidarnosc. D'où aussi la tolérance vis-à-vis de régimes dictatoriaux de droite, comme au Chili, en Argentine (10), aux Philippines. Les artisans de ces relations douteuses se trouvèrent promus par Jean Paul II à la tête d'importants organes du Saint-Siège, la secrétairerie d'Etat en premier lieu. D'où enfin l'intervention en faveur du

général Augusto Pinochet ou, sur un plan symbolique, la béatification en 1998 du cardinal Stepinak, proche du régime fasciste croate pendant la seconde guerre mondiale.

Le second adversaire de Jean Paul II fut le sécularisme occidental, caractérisé par le relativisme, l'appât de la consommation et l'hédonisme. Il rappela donc avec force les valeurs de l'amour des autres, de la solidarité, de la modération dans l'usage des biens matériels. Mais, une fois de plus, il le fit dans un cadre doctrinal et moral tellement rigide que le message resta largement incompris et finalement peu efficace. Hélas ! car l'humanité contemporaine aspire à la spiritualité, elle est en quête de sens ; et les luttes sociales indiquent un profond désir de justice, face à une mondialisation économique et culturelle destructrice.

Une autre préoccupation du pape Jean Paul II fut la poursuite de la paix. Il s'est opposé à la guerre du Golfe, a mis en garde contre celle du Kosovo, s'est déclaré réservé dans celle d'Afghanistan. Il a revendiqué le droit des Palestiniens à un Etat. La paix entre les peuples, fondée sur la justice dans leurs relations, fut un leitmotiv constant. Jean Paul II s'est montré attentif aux souffrances des victimes, aux peuples soumis aux restrictions mortifères des embargos : il a condamné ceux visant l'Irak et Cuba. Autant de positions prises par fidélité à l'Evangile.

Malheureusement, ce rappel de valeurs resta le plus souvent abstrait. Le pape n'explicita guère les causes réelles des guerres, et leurs liens avec l'impérialisme économique. Par ailleurs, l'alliance de fait entre le Saint-Siège et les pouvoirs économiques et politiques de l'Occident se poursuit, sur la base d'une logique institutionnelle (la reproduction sociale de l'institution ecclésiale), faisant perdre au discours anti-guerre une grande partie de sa crédibilité.

Dans ce domaine, l'outil privilégié du Saint-Siège est le service diplomatique. Ce dernier n'est pas un organe du Vatican en tant qu'Etat, contrairement à ce que l'on croit souvent, mais bien du Saint-Siège, c'est-à-dire de l'Eglise. Considérablement développé par Jean Paul II, il en est non seulement l'élément le plus coûteux, mais aussi le plus socialement compromettant et le plus symboliquement contradictoire avec l'inspiration évangélique, car signe de pouvoir (privilège d'un Etat) et expression de richesse (implantation des nonciatures aux côtés des ambassades).

Nul doute que Jean Paul II, le prélat sportif et l'ancien travailleur des usines Solvay à Cracovie, l'amateur de théâtre et le moraliste de l'Université catholique de Lublin, le prêtre à la spiritualité mystique et le pasteur des Carpates, restera dans l'histoire comme un géant de l'ère contemporaine, le pape d'un quart de siècle qui bouleversa l'humanité, le pape de la mondialisation (11). Mais, voulant reconstruire une Eglise solide dans un monde plus humain, il finit par détruire nombre de forces vives émergentes et empreintes d'une vision évangélique et prophétique.

La lumière spirituelle et morale dont il se voulait le porteur fit place à une instance politique. Le gouvernement central de l'Eglise, qui devait être un service du «*peuple de Dieu*», devint un appareil réactionnaire, allié de facto aux pouvoirs oppresseurs. Son appel à la justice et à la paix, au lieu de prendre la dimension prophétique qu'appelle l'immense exploitation, plus que jamais mondialisée, se mua en une critique raisonnable. Il s'appuya, non sur la force du symbole, mais sur celle de l'autorité. Certes, Jean Paul II a restauré l'Eglise, mais quelle Eglise ? Certes, il a renforcé la place de cette dernière dans la société, mais quelle place ?

La chrétienté a besoin d'un pape, disait Harvey Cox, le théologien baptiste, professeur à Harvard, mais, ajoutait-il, en tant qu'expression symbolique de l'unité et non comme pouvoir. L'humanité a besoin de rappels d'espérance sur la base d'analyses du réel et de projets d'avenir. On ne peut dire que le bilan du pontificat ait répondu à cette double attente. Ce sera le défi du successeur de Jean Paul II (12), qui pourra s'appuyer, à cet effet, sur l'espoir d'une très grande attente et sur des forces vives heureusement toujours présentes dans l'ensemble de la planète.

FRANÇOIS HOUTART

Fondateur et président du Centre tricontinental (Cetri [<http://www.cetri.be>]).

-
- (1) Lire Moisés Naim, « Avatars du « consensus de Washington » », *Le Monde diplomatique*, mars 2000.
 - (2) Convoqué par Jean XXIII, le concile Vatican II signifia une réforme importante, avec notamment la constitution *Lumen Gentium*, qui redéfinissait l'Eglise comme « *peuple de Dieu* » et la constitution *Gaudium et Spes*, qui qualifiait la présence de l'Eglise dans le monde contemporain comme d'inspiration et non de domination. La réforme liturgique introduisit la langue vernaculaire, et les laïques virent leurs fonctions amplifiées, notamment dans le culte et les sacrements. La collégialité des évêques fut remise en valeur, comme contrepoids à l'administration centrale romaine.
 - (3) Fondée en 1928 en Espagne par Mgr Escriva de Balaguer, l'« œuvre de Dieu », souvent qualifiée de « *franc-maçonnerie blanche* », compte plus de 80 000 membres, en majorité laïques, dans une centaine de pays. Cf. François Normand, « La troublante ascension de l'Opus Dei », *Le Monde diplomatique*, septembre 1995.
 - (4) En 1984, le cardinal Joseph Ratzinger, nommé par Jean Paul II à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), déclara dans une interview : « *Après les exagérations d'une ouverture indiscriminée au monde, après les interprétations trop positives d'un monde agnostique et athée, [la restauration] est désirable et d'ailleurs déjà en cours* » (*Jésus*, Rome, 6 novembre 1984).
 - (5) Symboliquement, Jean XXIII fut béatifié, le 3 septembre 2000, en même temps que Pie IX, le pape du *Syllabus* (un document antimoderniste, ayant condamné de nombreuses libertés, désormais acceptées), au comportement souvent antisémite.
 - (6) Ainsi lors du synode hollandais en 1984, où l'épiscopat dut signer un document préparé par le Saint-Siège.
 - (7) Comme dans les diocèses de Chur, en Suisse, avec la nomination de Mgr Haas, de Recife avec le successeur de Dom Helder Camara, de San Salvador avec la nomination d'évêques de l'Opus Dei comme successeurs de Mgr Rivera y Damas et de Mgr Oscar A. Romero.
 - (8) La Banque Ambrosiano finançait, entre autres, le régime du dictateur Anastasio Somoza au Nicaragua. Son directeur, le banquier Roberto Calvi, fut trouvé pendu sous un pont de Londres. Le 16 avril 1992, dans sa sentence sur la faillite de la banque, le tribunal de Milan expliqua les liens existant entre cette dernière et l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), ou la banque du Vatican, dirigée à cette époque par Mgr Paul C. Marcinkus, de nationalité américaine, déjà éclaboussé par d'autres affaires douteuses. Cf. Fernando Scianna, « La Mafia au cœur de l'Etat et contre l'Etat », *Le Monde diplomatique*, octobre 1982.
 - (9) L'Eglise dans le monde de ce temps.
 - (10) En Argentine, le nonce à l'époque de la dictature militaire, en 1976 l'actuel cardinal de curie Pio Laghi, s'adressa à la garnison de Tucuman, en ces termes : « *Vous savez ce qu'est la patrie, accomplissez les ordres avec obéissance et courage, et gardez un esprit serein* » (*La Nación*, Buenos Aires, octobre 1976). Au Chili, le nonce, sous Pinochet était l'actuel cardinal Angelo Sodano, nommé par la suite secrétaire d'Etat. Il déclara à propos du régime : « *Même les chefs-d'œuvre peuvent avoir des taches ; je vous invite à ne pas vous arrêter aux taches du tableau, mais à regarder l'ensemble, qui est merveilleux.* »
 - (11) George Weigel, professeur à l'université catholique de Washington, a livré dans son ouvrage les sentiments de Jean Paul II tout au long de son parcours comme chef de l'Eglise catholique. Son livre est un reflet de la vision du pape sur l'Eglise et sur le monde (*Jean Paul II, témoin de l'Espérance*, Attes, Paris, 2001).
 - (12) Giancarlo Zizola a abordé ce thème dans son livre *Le Successeur*, Desclée de Brouwer, Paris, 1995. Lire, du même auteur, « Guerre de succession au Vatican », *Le Monde diplomatique*, août 2000.
-

Mot clés: Religion Christianisme Vatican